

► éclairage

L'abeille ouvrière et la réindustrialisation

Par Isabelle MUTELLE, Directrice du GICOB



Depuis plusieurs années et notamment la crise COVID, le sujet de la réindustrialisation de la France revient systématiquement sur le devant de la scène.

Nous sommes, tous, pour cette réindustrialisation, qui est synonyme d'emplois et de

souveraineté française dans des secteurs stratégiques. Cependant, l'incantation, bien que tentante, ne suffit plus dans le monde actuel. La concurrence est rude, et la France, bien que dotée d'atouts reconnus et non négligeables, peine à maintenir la tête hors de l'eau.

Alors, une fois que nous avons mis de côté l'incantation pure, que nous reste-t-il ?

La base essentielle, le terreau indispensable : nos entreprises, quels que soient leur taille, leur secteur d'activité, leur localisation ou leur poids dans l'économie.

Et nos entrepreneurs ont des idées, de l'envie et du savoir-faire à revendre.

Que peuvent-ils faire de plus pour rester dans la course ? Améliorer leur compétitivité, augmenter leurs performances et maintenir à tout moment une qualité irréprochable, une réactivité immédiate aux changements et aléas...

Or, chaque entrepreneur a à cœur que son entreprise atteigne les niveaux de Qualité et de performance les plus élevés ; ne serait-ce que pour satisfaire et rassurer les clients, les fournisseurs, les banques... Qualité et performance d'une entreprise sont plus qu'un leitmotiv de tout dirigeant ; c'est l'ADN de chaque entrepreneur.

À cette base solide s'ajoute pour tous, des préoccupations environnementales, et/ou morales, éthiques.

Pourtant, ce qui fait sens pour les dirigeants, sans hésitations, semble poser problème pour nombre d'entre eux, lorsque l'on aborde le sujet épineux des normes NF ou ISO ou des DTU.

Autant chacun est convaincu de la nécessité de l'application des principes de la norme, autant pour certains, atteindre la certification représente un Everest lointain et difficilement atteignable.

Les chiffres du nombre de certifications montrent bien cette contradiction. En France en 2024, on décompte au total 36 986 certificats (ISO 9001, 14001, 45001, 27001) pour 4,3 millions d'entreprises.

Nous sommes pourtant le pays des normes, des réglementations dans tous les sens, des millefeuilles législatifs. Nous aimons les règles, les codes, alors pourquoi n'aimons-nous pas les normes ?

Si vous interrogez des dirigeants de TPE et de PME non certifiés, nous retrouvons souvent les mêmes arguments : trop long, fastidieux, complexe, cher...



©Adobe Stock

Il faut bien comprendre que la plupart des entreprises appliquent sans certification, ce qui leur permettrait de l'obtenir. Elles vont même parfois au-delà de ce qui est attendu. Cependant, elles ne vont pas demander leur certification.

Le montage du dossier paraît souvent complexe pour qui n'est pas un habitué. Lorsque le dirigeant est déjà happé par la nécessité de faire tourner son outil de production, de trouver des clients, de faire rentrer des marchés, alors même que la conjoncture l'inquiète et influe sur sa trésorerie, sans parler de ses nuits sans sommeil, comment pourrait-il passer du temps à remplir un dossier qui lui paraît abscons et éloigné de sa réalité quotidienne ? Les entreprises ne sont effectivement pas toutes structurées pour gérer la certification. Bien souvent, seul le dirigeant ou l'assistante de Direction s'occupe de l'administratif, dans les plus petites structures. On recrute mais pour la production, pour la vente ou pour la maintenance. Comment envisager de recruter quelqu'un pour suivre des process et des procédures administratives alors même que la trésorerie est de plus en plus tendue ?

N'oublions pas que l'industrie, ce n'est pas seulement quelques fleurons nationaux, ce sont également toutes les entreprises qui travaillent en sous-traitance ou en tant que prestataire externes. Elles sont certes moins visibles, mais tout aussi importantes lorsque l'on parle de réindustrialisation.

« L'envie d'entreprendre et d'innover résiste en France. »

Certaines n'ont guère le choix et se voient imposer par leurs clients, l'obligation d'être certifiées pour continuer à être référencées fournisseurs. Alors, après avoir tâtonné, certaines se tournent vers des consultants extérieurs. Encore une fois, le coût peut en dissuader beaucoup.

Le coût en vaut-il la chandelle ? Sans aucune hésitation, pour celles qui ont passé l'obstacle. La certification est pour elles un véritable atout qu'elles font valoir auprès de leurs clients et des institutionnels (investisseurs, banques...)

Nous sommes face à un paradoxe réel où nos entrepreneurs appliquent les normes sans le savoir, mais redoutent de passer le cap.

Que faire pour les inciter ? Les rassurer, les guider, les accompagner. Le dédale des normes est loin d'être simple et la complexité administrative française prend souvent le dessus

sur la motivation de beaucoup. Pourtant, l'envie d'entreprendre et d'innover résiste en France. En 2025, 1,166 million d'entreprises ont été créées face aux 69 957 procédures collectives.

Comment rendre les normes séduisantes ? Comment concilier le souci de la qualité et de la performance parfaitement intégré par les entrepreneurs avec cette crainte parfois illogique de la norme et de la certification ?

C'est notre rôle à nous tous, organisations patronales ou réseau d'entrepreneurs, Chambre de Commerce et d'Industrie ou institutionnels. Nous sommes là pour

expliquer, décortiquer, synthétiser, faciliter. C'est notre rôle de rassurer, de guider, de montrer que la partie la plus importante du chemin est déjà entamée.

À chaque visite d'entreprises, à chaque échange avec un dirigeant, nous pouvons identifier les bonnes pratiques, les atouts à mettre en avant. Nous pouvons faire en sorte que le déclic ait lieu, que la prise de conscience que la formalisation est à portée de main, se fasse.

Au GICOB, nous avons la chance d'avoir un service juridique, qui, jour après jour, navigue dans les réglementations, les textes législatifs et réglementaires français et européens, et trouve son chemin dans la jurisprudence française et européenne. Nous sommes également les témoins privilégiés de ce que nos entreprises créent, mettent en place, parfois avant tout le monde, avant même qu'une norme ne s'en préoccupe. Notre rapport privilégié aux entreprises, depuis 1968, nous permet dans le même temps d'avoir la possibilité de leur montrer qu'ils sont déjà sur la bonne voie.

Nous n'avons pas d'appréhension à ouvrir une norme NF ou un DTU. Nous formons même sur certaines normes de la construction.

Toutefois, nous savons aussi que nous ne sommes pas les plus aptes à les guider sur la certification. D'autres le font bien mieux que nous. Nous sommes pourtant convaincus, qu'à notre petite échelle du Nord Isère, nous pouvons être une abeille ouvrière de la voie de la certification, qui permettra à nos entreprises de peser plus sur la scène régionale, nationale et internationale (de clients en clients, de région en pays...). Et si le nombre d'entreprises françaises certifiées augmente, que leur présence sur la scène internationale augmente, le poids de la France sur les certifications augmentera également, et pas seulement dans le domaine de l'agriculture.

Preuve en est que nous sommes tous concernés.



Briller - Progresser - Fédérer

LAURIERS DE LA QUALITÉ
PRIX DES BONNES PRATIQUES
PRIX ÉTUDIANT
PRIX DU LIVRE

TOUTES LES INFORMATIONS, CALENDRIERS, MODALITÉS ET PALMARÈS SUR :

WWW.QUALITEPERFORMANCE.ORG